

Informations du restaurant scolaire

RESERVATION OU ANNULATION

- A effectuer la veille pour le lendemain jusqu'à minuit.
- Tout repas **réservé** et **non consommé** sera débité

ACCES AU RESTAURANT

- À **chaque oubli de carte** vous devez **obligatoirement** prendre un ticket à la borne, rapprochez-vous du pôle gestion pour avoir un mot de passe si besoin.
- Le restaurant reçoit uniquement les demi-pensionnaires qui ont réservé, et les élèves qui ont un PAI (leur panier repas doit être déposer au restaurant le matin).

LES MENUS

- Vous retrouverez les menus sur Pronote, le site du lycée et en affichage dans le hall du lycée